CONSEIL D'ECOLE

Mardi 11 juin 2019

Présents :

Les représentants de la commune :

Mme Stimpfling, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires

Les représentants de parents :

Mmes Brech, Burgos, Faudot, Flores, Idesheim, Muller, Troendle, Trouessin et MM. Battistelli, Beltran, Darpin, Grienenberger, Lefebvre, Legendre, Stiedel, Terasconi,

Weider

L'équipe enseignante et ATSEM :

Mmes Barrenechea, Baudot, Bleny, Bouhabila, Fabius, Flaud, Fluck, Freitag, Frey, Gutron, Keller, Koerber, Muller, Pflimlin, Schwaller, Stoecklin, Zielinski et MM.

Gerling et Heyer

Absents et excusés :

Mme Schillinger, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Saint-Louis,

M. Meyer, Maire

M. Gasser, 1er Adjoint au Maire

Mmes Beutler et Reinle, Représentants de parents

Mmes Messaï, Roch, Sutter et M. Desberceaux, Enseignants

Début de la réunion : 18h

Secrétaires : Mmes Burgos et Keller

Mme Koerber, remplaçante de Mme Roch, salue l'assemblée, remercie les présents, excuse les absents et rappelle l'ordre du jour.

1. Organisation de la gestion de l'école en l'absence de Mme la Directrice :

Suite à un accident, Mme Roch est en arrêt de travail depuis le 23 avril. Mme Koerber présente l'organisation retenue en l'absence de la directrice.

Du 23 avril au 03 juin :

- Pas de remplaçant disponible
- Gestion « à distance » par Mme Roch
- Gestion sur place par l'équipe
- Coordination et référents : Mmes Keller et Koerber

A partir du 03 juin et jusqu'au retour de Mme Roch :

- Mise à disposition d'une remplaçante, Mme Bleny
- Décharge du temps de classe pour deux enseignantes :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	
Matin	Mme Koerber	Mana Kallan			
Après-midi	Mme Keller	Mme Keller	/	Mme Koerber	

Gestion « à distance » par Mme Roch

A partir du 05 septembre et jusqu'au 04 novembre :

- Remplacement de Mme Roch effectué par Mme Keller
- Mise à disposition d'un remplaçant sur la classe de Mme Keller à partir de la rentrée

Organisation retenue validée par Mme l'Inspectrice

Les représentants de parents souhaitent avoir des précisions quant à la gestion des absences des élèves et des urgences. Mme Koerber explique que les enseignantes attendent la récréation (9h40-10h) pour appeler les parents. Jusqu'au 03 juin il n'y avait pas de remplaçant, et les enseignants n'ont pas le temps de téléphoner durant la classe. Les parents demandent que ce temps

soit réfléchi pour être raccourci : les enseignants vont y réfléchir. Il est rappelé que les parents doivent excuser les absences des enfants avant 8H30. Rien ne peut être fait avant le premier dépouillement des mails.

Mme Keller et Koerber font part de la charge considérable de travail. Les représentants de parents d'élèves interrogent la municipalité quant à la possibilité d'embaucher une secrétaire pour l'école puisqu'il n'y a plus d'EVS (emploi vie scolaire) depuis septembre 2016. La municipalité indique qu'une recherche de service civique avait été faite, mais sans succès. Par ailleurs, elle ne souhaite pas embaucher une secrétaire, car elle ne veut pas se substituer à l'Etat.

Les représentants de parents d'élèves vont interpeler la DASEN sous couvert de l'école pour appuyer une demande de secrétaire ou d'un emploi aidé à ce poste.

2. Les projets:

a) Le projet d'école :

Mme Koerber présente la mise en œuvre des différentes actions travaillées.

AXE 1: DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN

Objectif	Améliorer la compréhension en maitrisant la langue orale et écrite				
Indicateurs	-Usage de la BCD et nombre de prêts effectués -S'exprimer de façon correcte et avec précision pour se faire comprendre dans les activités scolaires -Comprendre un texte littéraire et l'interpréter (ponctuation, reprises anaphoriques, connecteurs, implicite)	18/19	19/20	20/21	21/22
Action 1	Développer le gout du livre et de la lecture (lecture offerte quotidienne, lire et faire lire, silence on lit, les activités en BCD)	ie in			
Action 2	Enrichir le vocabulaire et permettre une expression correcte (dictée à l'adulte, quoi de neuf, mot du jour, présenter un livre)				
Action 3	Mettre l'étude de la langue au service de la compréhension (code commun en étude de la langue, stratégies de compréhension)				

Poursuite du travail pour les actions 1 et 2 :

 Les BCD (école maternelle et élémentaire) : Tri et rangement.

Mise à jour de la base de données : la mairie est remerciée pour la mise à disposition de Mme Runzer Marie. Accès durant les récréations à l'élémentaire : par groupe de 5 par classe, les élèves peuvent aller lire en bibliothèque.

AXE 2: UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

Objectif	Mieux connaitre son environnement pour mieux le respecter				
Indicateurs	-Composantes d'EMC travaillées par cohorte -Projets en lien avec l'environnement proche	18/19	19/20	20/21	21/22
Action 1	Développer une attitude de jeune citoyen (parcours citoyen, les filières de recyclage, la sécurité)				
Action 2	Exploiter l'environnement de l'école pour les apprentissages (jardin, quartier, orientation)				

Différents projets sont mis en place :

- Semaine sans voiture à l'école
- Travail autour des jardins des écoles
- Parcours d'orientation à l'élémentaire : M. Schmitter a fait installer des balises dans la cour de l'école élémentaire. Les classes de CM1/CM2 l'exploitent cette année. Cela sera étendu aux autres classes de cycle 3 qui le souhaite.

Les parents félicitent l'équipe pour cette initiative « Semaine sans voiture et à vélo » qui éduque à la fois les enfants et les parents en même temps. Mme Frey expose le dispositif. A noter que le nombre d'élèves venant en voiture est passé de 45% à 24%.

- Comment faire alors pour récupérer les vélos après le périscolaire? Le périscolaire a joué le jeu pour cette semaine, mais comment faire le reste du temps? Pour les élèves qui fréquentent l'élémentaire, la mairie annonce des travaux en 2020 et une prévision d'abri à vélos: les élèves pourront donc mettre leur vélo près du presbytère et finir le trajet vers l'école à pied. Les élèves devront se munir d'un cadenas personnel pour leur vélo, puisque ceux-ci ne seront ni sous la responsabilité de l'école ni sous celle du périscolaire. A la maternelle, le garage à vélos restera accessible pour les enfants qui sont au périscolaire le soir.

AXE 3: UNE ECOLE INCLUSIVE POUR LA REUSSITE DE TOUS

Objectif	Coopérer pour favoriser la réussite scolaire				
Indicateurs	-Nombre de projets coopératifs mis en œuvre -Nombre d'outils « école » -Participation des parents à la vie de l'école (élections, réunions, rencontres, accompagnateurs)	18/19	19/20	20/21	21/22
Action 1	Permettre à tous les élèves de s'engager dans un projet collectif pour mieux vivre ensemble et mieux apprendre ensemble (classes de découvertes, liaisons, ateliers sciences)				
Action 2	Enrichir les pratiques professionnelles par la collaboration intra-cycle et inter- cycles (programmations/progressions, décloisonnement/échange de service, harmonisation des pratiques : présentation des cahiers)				
Action 3	Permettre aux parents de mieux comprendre l'École (intervention partenaires, points parents, communication)				

Différents projets sont mis en place :

- Classes de découvertes : Les parents soulignent la progression visible en allemand des enfants partis en classe verte à Stosswihr.
- Liaisons GS-CP; CM2-6ème; intégration futurs PS
- « Accros de sciences » : maternelle et cycle 3 : Mmes Baudot, Freitag et Fabius présentent les différentes actions et projets de démarches scientifiques mis en place pendant l'année pour le défi « Accros de Sciences ».

b) Les projets spécifiques :

De nombreux projets ont déjà eu lieu et d'autres sont à venir. Les enseignantes présentent leur travail :

Projets à la maternelle	Projets à l'élémentaire	
 Festival Ramdam Les « P'tites Bêtes » Spectacle le 11 juin Fêtes des classes : Expositions Buffet Sorties : Moulin du CINE Petite Camargue Zoo de Mulhouse 	 Spectacle CM1-CM2 mono Liaison CM2-6ème : « Rentrée pour de faux » Spectacle CE1-CE2 mono et CE2-CM1 mono Sorties : Zoo de Mulhouse Zoo de Bâle Sainte-Marie-aux-Mines Vaisseau Strasbourg Haut-Koenigsbourg 	

Les enseignants remercient la mairie pour la mise à disposition du foyer pour les différents spectacles.

La fête de l'école élémentaire :

- 14 juin 2019 au Palais Beau Bourg
- Concert organisé par la coopérative scolaire puis temps convivial organisé par l'APE « Les P'tits Blotz »
- Bilan des participations :
 - o 832 personnes inscrites pour le concert
 - o 13 personnes pour la préparation
 - o 15 personnes en moyenne pour l'aide durant la soirée (par tranche horaire)
 - o 20 personnes pour le rangement

3. Préparation de la rentrée 2019-2020 :

a) Les classes et les effectifs :

Les répartitions sont présentées sous réserve de changement des effectifs et de la validation de Mme l'Inspectrice.

Prévisions d'effectifs à la rentrée à l'école maternelle :

	PS	MS	GS	Tota
Monolingue	60	24	33	117
Bilingue		30	29	59
	Seuils de cla 3 classes : 65 à 9 4 classes : 97 à 1	96 élèves	<i>9</i> ——	176

+13 élèves par rapport à 2018/2019

Répartition prévisionnelle à l'école maternelle :

Classe	Salle	Enseignant	Effectifs	Tota
PS-MS mono	Classe 1	Carole MESSAÏ	PS: 14 MS: 15	29
PS mono	Classe 2	Jean-Marc HEYER	PS: 30	30
PS-GS mono	Classe 3	Elisabeth FLUCK	PS: 16 GS: 13	29
MS-GS mono	Classe 6	Isabelle BARRENECHEA	MS:9 GS:20	29
MS-GS bi	Classe 4	Delphine GUTRON (fr) Nathalie FREITAG (alld)	MS : 15 GS : 15	30
MS-GS bi	Classe 5	Delphine GUTRON (fr) Nathalie FREITAG (alld)	MS : 15 GS : 14	29

Enseignante quittant l'école : Mme Elisa

Prévisions d'effectifs à la rentrée à l'école élémentaire :

Monolingue 2	CP	CE1	CE2			
Monolingue 2	20			CM1	CM2	Total
	29	31	27	33	34	154
Bilingue 2	21	24	25	24	15	109
			e classe à 140 élèves à 168 élèves			263

-5 élèves par rapport à 2018/2019

Répartition prévisionnelle à l'école élémentaire monolingue :

Classe	Enseignant	Effectifs	Total
CP-CE1 mono	Valérie Keller	CP: 14 CE1: 10	24
CP-CE1 mono	Bernhard Eléonore	CP: 15 CE1: 9	24
CE2 mono	Laetitia Sutter et ?	CE2 : 27	27
CE1-CM2 mono	Anne Frey	CE1 : 12 CM2 : 12	24
CM1-CM2 mono	Stéphanie Koerber	CM1 : 17 CM2 : 11	28
CM1-CM2 mono	Florence Baudot	CM1 : 16 CM2 : 11	27

Enseignantes quittant l'école : Mmes Flaud et Zielinski

Répartition prévisionnelle à l'école élémentaire bilingue :

Classe	Enseignant	Effectifs	Total
CP bi	Nesrîn Schwaller (fr) Céline Kempf (alld)	21	21
CE1 bi	Nesrin Schwaller (fr) ? (alld)	24	24
CE2 bi	Catherine Bleny (LCR) Et ? (complément le jeudi)	25	25
CM1-CM2 bi	Céline Muller (fr) Elodie Pflimlin (alld)	CM1:12 CM2:7	19
CM1-CM2 bi	Céline Muller (fr) ? (alld)	CM1:12 CM2:8	20

Enseignants quittant l'école : Mme Bouhabila et MM. Desberceaux et Gerling

Postes à pourvoir à l'école :

- École primaire : 2 postes de ZIL (remplaçant)
- École élémentaire :
- Enseignant mi-temps classe monolingue (CE2)
- Enseignant mi-temps classe bilingue (CE1 bi)
- Enseignant remplaçant pour le congé parental de Mme Bernhard (CP-CE1 mono)

La validation des mutations est prévue e 12 juin, initialement prévu mi-mai (enseignantes susceptibles de quitter l'école : Mmes Fluck, Pflimlin et Schwaller). Les affectation des temps partiels et congés parentaux auront lieu après le 3 juillet ou fin aout.

b) Le cursus bilingue :

- Nombre d'élèves entrant dans le cursus bilingue à l'école maternelle : 29 futurs élèves de MS sur 54 PS et 1 GS
- Nombre d'élèves entrant en CP bi : 21 élèves sur 24 GS bi
- Nombre d'élèves d'élémentaire poursuivant le cursus bilingue en 6^{ème}: 8 élèves sur 11 (secteur public)

c) Les élections de représentants de parents :

Mme Koerber rappelle que les parents et nouvelles familles sont régulièrement informés de l'existence des représentants de parents et leurs rôles notamment :

- au moment de l'inscription lors de la lecture du règlement intérieur
- en début d'année scolaire par la note de rentrée mais également lors de la réunion de rencontre parents-enseignant
- courant septembre lors d'une réunion spécifique d'information dédiée aux élections de représentants de parents.

Mme Koerber demande aux représentants de parents s'ils souhaitent à nouveau pouvoir intervenir lors des rencontres parents/enseignants pour présenter leur rôle. Ceux-ci acceptent la proposition.

d) L'enseignement religieux :

Conformément à la circulaire du 28 mars 2019, à partir de la rentrée 2019-2020, les parents choisiront l'enseignement religieux ou moral pour leur(s) enfant(s) pour toute la scolarité.

La modification des choix exprimés par les parents pourra se faire à tout moment de la scolarité par simple demande écrite auprès de Madame le Directrice.

e) Listes de matériel :

Les modalités restent les mêmes que l'an passé.

A l'école maternelle, il n'y a pas de liste. Tout le matériel est fourni par l'école. Les parents devront simplement acheter une paire de chaussons et des boites de mouchoirs.

A l'école élémentaire, afin de réduire le cout des fournitures et de faciliter la tâche aux parents, les enseignants se chargeront d'acheter une grande partie des fournitures (cahiers, classeurs, intercalaires, feuilles, matériel d'art...). Le montant estimatif est de 20 € par élève, montant qui sera à régler à la rentrée.

Une liste de fournitures comprenant essentiellement le matériel de la trousse sera distribuée aux familles.

La liste de fournitures demandées aux familles est également inchangée. Il s'agira d'une même liste pour les CP-CE1 et d'une même liste pour les CE2-CM1-CM2.

Les représentants de parents souhaitent savoir comment se fait le choix entre un cahier de textes et un agenda. Mme Keller explique que pour les petits, dans le cycle 2 CP-CE1, le cahier de textes est plus facile à gérer.

A partir du CE2, des évaluations ou des devoirs sont programmés dans la durée et sont plus facilement visibles dans l'agenda que dans le cahier de textes.

Participation volontaire des familles à la coopérative scolaire

L'école ne souhaite pas augmenter le montant de la participation volontaire des familles à la coopérative scolaire. Les montants seront les suivants :

- Maternelle: 36 € par enfant.
- Élémentaire : 20 € pour un enfant, 30 € pour deux enfants, 36 € pour trois enfants.

Il n'y a pas de tarif dégressif à l'école maternelle dans la mesure où l'école se charge d'acheter tout le matériel nécessaire pour l'année et qu'aucune fourniture n'est à acheter par les familles.

La participation à la coopérative est basée sur le volontariat, néanmoins l'implication des familles est fondamentale pour permettre la réalisation et la concrétisation de projets en classe.

f) <u>Le poids des cartables :</u>

Ce point avait été soulevé par les représentants de parents lors du conseil d'école du 28 février dernier. L'école avait proposé de réfléchir à cette problématique.

Il a été observé que le poids des sacs à l'école élémentaire varie selon le modèle

- De1 kg à 1 kg 250 pour les sacs sans roulettes
- De 2 kg 300 à 2 kg 700 pour les sacs avec roulettes

Selon le bulletin officiel du 17 janvier 2008, le Ministère de l'Education nationale préconise que le poids du sac à vide se situe aux alentours d'un kilo, et que le poids du sac plein n'excède pas 10% du poids de l'enfant.

Le conseil des maitres a décidé d'apporter les éléments de réponses suivants à cette problématique :

- Ajouter sur la liste de fournitures la préconisation sur le poids du sac à vide (environ 1kg),
- Trousse de stylos : ramenée à la maison une seule par semaine pour vérification du matériel,
- Trousse des feutres et crayons : ramenée à la maison uniquement aux vacances,
- Cahiers : utilisation des grands cahiers limitée, petits cahiers au format « 64 pages » privilégiés si possible,
- Classeurs : favorisés dans les grandes classes (CM), Histoire, Géographie & Sciences, seules les feuilles seront transportées au quotidien.

Remarques des parents délégués :

Il y a des problèmes de vol dans les trousses dans certaines classes. Un rappel sera fait dans les classes pour sensibiliser les élèves au problème. Il est rappelé que les fournitures scolaires doivent être marquées au nom de l'enfant.

4. Le fonctionnement de l'école :

a) La communication des informations aux familles :

- Informations diffusées soit par voie d'affichage, soit par le biais du cahier de liaison
- Informations collées : uniquement les communications de l'école
- Informations distribuées :
 - Municipalité / périscolaire
 - Associations sportives et culturelles
 - o Partenaires scolaires (assurance scolaire, association de parents, éditeurs scolaires)

Les représentants de parents ne comprennent pas pourquoi l'école n'a pas diffusé le flyer de l'opération Fête des Mères organisée par la Beaubourgeoise.

Madame l'Inspectrice n'a pas autorisé la diffusion du document.

Mme Roch a demandé à Madame l'Inspectrice qu'un éclaircissement soit apporté aux écoles quant aux droits et devoirs en matière de diffusion d'informations. Un rappel de la règlementation en vigueur devrait être fait lors des prochaines réunions « directeurs » et sera diffusé en conseil d'école.

Les représentants de parents indiquent que certaines familles auraient été prises de court pour les inscriptions en moyenne section bilingue, Mme Freitag signale que le mot de la réunion bilingue est affiché bien en amont, qu'un rappel avait été fait dans tous les cahiers de liaison et que les démarches d'inscription doivent être faites par les familles sil elles sont intéressées.

b) Communication des informations aux périscolaires :

L'école et les périscolaires collaborent de manière quotidienne :

- Les enseignants et les animateurs communiquent à 11h30, 13h30 ou 16h si nécessaire (problème avec un élève : absence, maladie, soin...)
- La directrice informe les périscolaires des modifications d'organisation si nécessaire (absence d'un enseignant, sortie...). Mme Roch rencontre également M. Baumann et Mme Gauvert à chaque rentrée et ponctuellement durant l'année pour collaborer sur certains points.

c) Questions des représentants de parents :

Les blogs de classe :

Les représentants de parents souhaitent savoir si un blog de classe allait être mis en place dans les classes.

Mme Frey explique qu'elle a déjà tenté l'expérience, et la règlementation en matière de droit à l'image devient beaucoup trop difficile à gérer. Mme Barrenechea rappelle qu'en maternelle, le cahier de vie remplit ce rôle et est un vrai outil de communication verbale. Mme Koerber précise qu'il est demandé au cycle 3 d'avoir une clé USB pour présenter le travail de l'année. L'utilisation d'un blog de classe est donc laissée à l'appréciation de chaque enseignant.

M. Darpin signale que l'association serait prête à aider le financement de ce blog. L'école remercie l'association pour cette proposition, mais malheureusement cela ne permettrait pas de résoudre les difficultés pratiques (règlementation, gestions...).

Les horaires de l'école élémentaire :

Les représentants de parents demandent si une extension des plages d'accueil des horaires d'ouverture de l'école élémentaire est envisageable pour éviter les bouchons.

Les horaires de l'école sont soumis à une réglementation précise et l'accueil ne peut excéder 10 minutes à l'école élémentaire.

5. La sécurité aux abords de l'école :

Les représentants de parents indiquent qu'un incident a eu lieu fin avril devant l'école élémentaire sur le passage piéton. Ils demandent à la municipalité si des ralentisseurs peuvent être mis en place. Mme Stimpfling explique que la deuxième phase des travaux va commencer au mois de juillet dans le but de sécuriser les abords de l'école. Des ralentisseurs ne peuvent pas être mis

en place, car certains riverains s'y opposent. Les représentants de parents remercient la municipalité pour les travaux déjà

6. L'école maternelle :

Les représentants de parents souhaitent aborder deux points spécifiques.

Les professeurs absents :

Dans le cas de professeurs absents, il peut être demandé aux parents qui le peuvent de garder leur enfant à la maison pour éviter de surcharger les classes. S'ils ne le peuvent pas les enfants seront accueillis à l'école dans une autre classe.

Verdure: -

Les représentants de parents souhaitent savoir si la municipalité a envisagé de mettre de la verdure dans la cour sud de l'école maternelle. Mme Stimplfling explique que pour l'instant ce n'est pas prévu, mais qu'il serait envisageable de mettre des pots avec des arbustes. D'autre part, elle précise que des jeux thermocollés ont été livrés et sont en attente d'installation.

Les enseignants de l'école maternelle indiquent que la position des bacs de jardin ne permet pas une utilisation aisée avec les élèves. Mme Stimpfling répond qu'il faudra en parler avec les services techniques pour les placer comme souhaité.

Les représentants de parents interpellent la municipalité quant à la couleur du goudron de la cour sud à l'école maternelle. Ils indiquent que la couleur noire du goudron fait qu'il en émane beaucoup de chaleur, ce qui n'est pas très agréable pour les élèves. La municipalité répond qu'il n'y a malheureusement pas de solution à ce problème.

7. Remerciements:

Par le biais de Mme Koerber, Mme Roch souhaite remercier les différents membres :

- la municipalité pour sa précieuse collaboration et son soutien permanent
- les représentants de parents pour leur participation active au conseil d'école et à la vie de l'établissement,
- l'association de parents d'élèves « Les P'tits Blotz » pour leur aide et leur implication dans l'organisation de la fête de l'école en
- les parents d'élèves qui ont donné de leur temps pour les classes dans tous les projets menés durant l'année (natation, sport, sorties, classes de découverte, ateliers...)
- les Atsem à l'école maternelle qui fournissent un travail de qualité auprès des enseignants et au service des enfants
- l'équipe enseignante qui a fourni tout au long de l'année un travail d'une qualité remarquable en proposant des projets riches et variés à tous les élèves, et qui a su faire preuve d'implication en l'absence de la directrice. Mme Roch remercie chaleureusement Mmes Keller et Koerber qui durant son absence ont endossé la gestion de l'école avec professionnalisme et

Les représentants de parents remercient l'équipe enseignante pour sa bienveillance et les nombreux projets mis en place, pour le spectacle en préparation et certaines d'entre elles pour toute l'aide fournie à l'association « Les P'tits Blotz ». Ils remercient Mme Roch pour son implication malgré son arrêt maladie, et la municipalité pour son soutien.

La séance est levée à 20h05.

Les secrétaires de séances

La Présidente

Mme Burgos

Mme Keller

Mme Koerber